

Revue de la presse du 14/01/2015

➤ Le ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique a élaboré un nouveau plan pour les autoroutes

Répondant à une question orale à la Chambre des Conseillers, mardi 13 janvier 2015, sur le programme des autoroutes au Maroc, le ministre de l'Équipement, du Transport et de la logistique, Aziz Rabbah a affirmé que le ministère a élaboré un nouveau plan pour la réalisation de 1800 km d'autoroutes. Le ministre a souligné que ce programme vise à renforcer davantage ces axes autoroutiers vers le sud et le centre et relier ce dernier avec le nord. Il a rappelé ainsi que son département a lancé actuellement une étude portant sur ce nouveau réseau qui concernera l'axes Agadir-Sud, ainsi que d'autres axes dont les villes de Safi, Marrakech, Béni-Mellal, Meknès, Fès, Tanger, Guercif et Nador.

• MAP • Menara •

➤ Le Maroc enregistre des résultats positifs en matière de sécurité routière à fin novembre 2014

Le ministre délégué chargé du transport, Mohamed Najib Boulif a déclaré que le Maroc a enregistré des résultats positifs au niveau des indices de sécurité routière durant la période janvier-novembre 2014. Intervenant lors d'une conférence de presse organisée par le CNPAC pour présenter les actions de communication, de sensibilisation et éducatives prévues dans le programme du CNPAC au titre de l'année 2015, le ministre a mis en avant la baisse en 2014 de 9,56 pc du nombre de morts et 14,77 des blessés graves. Le CNPAC a mobilisé un budget de 125 MDHS cette année afin de décliner son nouveau programme. Cette conférence a été marquée par l'organisation d'une cérémonie de remise de prix aux lauréats du programme TV "Sir blamhal" produit par le CNPAC en partenariat avec la chaîne Al Oula et qui sera diffusé sur la télévision à partir du 19 janvier 2015.

• MAP • La Quotidienne •

➤ Vers la création d'une agence nationale de sécurité routière

Le Gouvernement a déposé au Secrétariat général du gouvernement un projet de loi portant transformation du CNPAC en Agence nationale de prévention des accidents de la circulation, a indiqué, mardi 13 janvier 2015 à Rabat, le ministre délégué chargé du transport, Mohamed Najib Boulif. Présidant une conférence de presse organisée par le CNPAC pour présenter les actions de communication, de sensibilisation et éducatives prévues dans le programme du CNPAC au titre de l'année 2015, le ministre a précisé que la future agence devra fédérer les efforts déployés des directions relevant du ministère en matière d'amélioration des indicateurs de la sécurité routière en vue d'adopter des méthodes de travail plus efficaces propres à garantir la gouvernance de la gestion de dossiers et de projets relatifs à la prévention des accidents de la circulation, permettant de travailler sur un espace plus large.

• Media24 • Le Mag • L'Economiste • Infomédiaire • Menara • MAP •

➤ Tanger Med II : L'extension prête

L'article estime que les travaux du premier quai de l'extension du terminal à conteneurs Tanger Med II sont bien finis. Les installations sont actuellement en attente de l'opérateur qui aura la charge de terminer l'aménagement du quai et de son équipement. C'est Marsa Maroc qui devait prendre en charge la concession de ce premier quai pour en faire un terminal « Common User » c'est-à-dire ouvert à toutes les compagnies maritimes, et ce selon le schéma présenté lors du démarrage des travaux du port Tanger Med II.

• L'Economiste •